



GROUPE ADP

Le Président-directeur général

PDG/2019/0170

Roissy, le 4 février 2019

Objet : Aéroport Paris-Charles de Gaulle - Lancement de la concertation préalable au projet de Terminal 4

Monsieur le Maire,

Le projet de Terminal 4 et de développement de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, porté par le Groupe ADP, est un projet majeur pour notre territoire.

Conscients de son ampleur et afin qu'il se déroule dans les meilleures conditions de dialogue et de transparence avec les parties prenantes, le Groupe ADP a décidé d'organiser une concertation préalable volontaire. Cette démarche vise à partager le projet avec l'ensemble des personnes concernées, à informer au mieux les riverains, à les écouter, à recueillir leurs questions ou suggestions, enfin à nous éclairer sur les évolutions éventuelles à apporter au projet.

Cette phase de concertation va se dérouler sous l'égide des quatre garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public : **elle aura lieu du 12 février au 12 mai 2019**. Vous pourrez retrouver le calendrier des actions programmées pour cette concertation dans les documents ci-joints, ainsi que sur le site internet : terminal4-cdg.groupeadp.fr

Pourquoi le Groupe ADP s'engage-t-il sur un tel projet ?

Un doublement du trafic aérien mondial est prévu dans les 15 prochaines années. Si capter cette croissance n'est pas une fin en soi, c'est un enjeu stratégique pour la connectivité de nos territoires, l'attractivité de la Région capitale, et la compétitivité du tissu économique. Or, les capacités d'accueil des passagers de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle seront saturées dans les prochaines années.

La responsabilité du Groupe ADP est d'anticiper l'avenir et de développer la plate-forme aéroportuaire, dans les strictes limites de l'emprise et du cadre réglementaire actuels, et sans créer de piste supplémentaire. Le nouveau Terminal 4 sera résolument tourné vers l'humain - employé ou passager - et permettra de renforcer la lisibilité et la simplicité des circulations.

Monsieur GERALD RUTAULT
Maire
MAIRIE DE MAURECOURT
1 RUE DU MARECHAL LECLERC
78780 MAURECOURT

Ce projet s'inscrit en cohérence avec les nouvelles dessertes routières (bouclage de la francilienne Est) et ferrées (ligne 17, CDG Express).

Avec ce projet, le Groupe ADP porte une forte ambition :

- accroître les bénéfices socio- économiques pour le territoire, et faire bénéficier les riverains des emplois créés,
- recenser et maîtriser les impacts environnementaux grâce aux efforts menés avec nos partenaires.

Pour que chacun de vos administrés puisse se forger une opinion sur notre projet et participer de manière optimale à la concertation (réunions, ateliers, visites), nous avons élaboré plusieurs documents. Aussi, ai-je le plaisir de vous faire parvenir :

- **2 dossiers de concertation du Terminal 4;**
- **2 exemplaires de la synthèse du dossier de concertation;**
- **Plusieurs dépliants sur le calendrier et les modalités de la concertation.**

Ces outils d'information visent à apporter un maximum d'éclairages objectifs sur les caractéristiques, les enjeux, les impacts du projet du Terminal 4 ainsi que sur les modalités pratiques de la concertation. Le calendrier, les modalités, et le dossier de la concertation ont été approuvés par la Commission Nationale du Débat Public par décision du 23 janvier 2019.

Les dates mentionnées sur le dépliant sont les dates des premiers évènements déjà fixés. Des dates supplémentaires seront prochainement indiquées sur le site internet : terminal4-cdg.groupeadp.fr

Ces documents seront mis en ligne. Nous vous serions néanmoins reconnaissants si vous acceptiez de bien vouloir mettre des exemplaires papiers à disposition du public; et de relayer les informations sur la concertation auprès de vos administrés. Si vous souhaitez disposer de documents papiers supplémentaires, j'invite vos services à les commander en ligne sur l'adresse mail suivante : terminal4-cdg@adp.fr

Au-delà, nous souhaitons au cours de cette concertation maintenir un dialogue continu avec vous-même et vos équipes. Les collaborateurs du Groupe ADP se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. François Charritat, Directeur Délégué aux Relations Territoriales Nord (francois.charritat@adp.fr), sera votre référent pendant cette concertation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à ma considération distinguée.

Cordialement,



Augustin de ROMANET